ROYAUME DU MAROC
MINISTER DE L INERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE
SERVICE DES MARCHES

Avis d'étude sur bons de commande n°...

Le président de conseil provincial d'Ifrane procède à l'étude sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ECOTOURISTIQUE DU SITE CEDRAI SAHB, DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DU PARC NATIONAL D'IFRANE « PROVINCE D'IFRANE ».**

Bornes de repérage des passerelles :

Tronçon 1 :

	X	Y
B1	521960.54	314435.31
B2	522328.85	314496.17
B3	522597.29	314480.96
B4	522686.09	314281.55
B5	522547.83	314233.87
B6	522466.80	314365.45
B7	521956.75	314344.96

Tronçon 2 :

	X	Y
B1	520434.59	313677.92
B2	521181.81	313710.16
B3	521198.15	313536.45
B4	520356.24	313466.28

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité	Garanties
1	ETABLISSEMENT DES DOCUMMENT TECHNIQUES	❖ Etablissement de la notice de sécurité incendie. ❖ Etablissement du plan de la sécurité incendie (détection incendie – Alarme ; Désenfumage ; extincteur ; Ria) ❖ Visa des plans de structures et plans couverture en charpente Métallique ❖ Visa des plans de structures des murs de soutènements ❖ Visa des plans des lots secondaires : -Plan électricité -Plan de plomberie – sanitaire ❖ Vérification et complément des documents relatifs aux plans de pente, dessins de détail d'ouvrages d'étanchéité et de joints, définition des dimensions des pièces de raccord de l'étanchéité aux ouvrages d'évacuation des eaux pluviales ainsi que les documents qui indiquent l'état de surface et de finition, et des tolérances admissibles, nécessaires à la bonne exécution des ouvrages d'étanchéité. ❖ Rapport d'assurance responsabilité civile décennale conformément à la norme NFP 03-100. ❖ Approbation de la fiche technique ou le certificat du produit de traitement des bois. ❖ L'attestation de stabilité des ouvrages présent sur chantier	FT FT	1 1	
2	CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX	❖ Observation des travaux en cours ❖ Vérification des points sensibles (fondation ; structure ; réseaux …) ❖ Vérifications ouvrages exécutes : -comparaison terrain vs plans -contrôle des matériaux et équipements Validation des mises en œuvre ❖ L'établissement du mode de fixation du faux plafond et revêtements ❖ Les essais de vérification du bon fonctionnement des équipements. ❖ Approbation des approvisionnements du : carrelage, tuyauterie, les pièces de raccordement, le type du produit d'étanchéité (membrane de bitume élastomère…etc.), la peinture, les			

3	**RAPPORT DE FIN DES TRAVAUX**	enduits, le câblage (électrique, de téléphonie … etc.), les appareils sanitaires. ❖ Signalisation des anomalies : - émission des réserves en cas de non-conformité - recommandations de corrections -suivi du levé des réserves ❖ Emission des rapports -rapports des visites de chantier -avis technique -comptes rendus réguliers au maitre d'ouvrage -fiches de non-conformité -avis favorable /défavorable -rapport final de conformité -assisté aux réunions de chanter hebdomadaires Comprennent : ❖ Rapport de solidité des ouvrages ❖ Conformité règlementaire aux plans visés (Structure, lots techniques ainsi que les aménagement extérieure) ❖ Résumé des interventions du bureau de contrôle ❖ Délivrance des attestations de conformité en fin de travaux ❖ Avis final du bureau de contrôle ❖ Rapport des synthèses	FT	1	

Lieu livraison : Conseil provincial-province d Ifrane

Délai d'exécution : **12 MOIS**

Date et l'heure limites de réception des devis des concurrents :

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Président du Conseil Provincial d'Ifrane
Oubaid Jaseur KHARMOUCHI